Marloie, le 18 juin 2019

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL À LA MAISON DE VILLAGE DE BONNERUE

JEUDI 13 JUIN 2019

Présents :

Marc Caprasse, Josette Deville, Jose Guillaume, Nicole Géradin, Catherine Crins, Philippe Mathieu, Valérie Penoy, Philippe Cara, Marie-Christine Parmentier, Victoria Defêche, Laurent Perrée, Marie-José Martin, Jean-Noël Wathelet, Jacques Philippart, Marc Demazy, Jacqueline Gengoux, Albert Pellet, Michel Meunier, Jean-Marc Lombart, Thierry Jacqmin, Yves Tribolet, Arnaud Collin, Tom Youcken, Marc Jobe, Michel Cara, Damien Adam, Sabine Colla, Marc Octave, membres de la CLDR

Jean-Christophe Simon, Fondation Rurale de Wallonie

Excusés :

Ludovic Monfort, Nathalie Dubuisson, Luc Hanssen, Lionel Lesage, Arnaud Sulbout, Philippe Fetten.

Invités :

Marine Chisogne, Catherine Servotte

ORDRE DU JOUR

1. La P'tite Ruche par Marine Chisogne de Tavigny
2. Présentation de l'esquisse de la maison du PNDO par Vincent Vanderheyden
3. Accueil des nouveaux membres
4. Approbation du compte-rendu de la réunion précédente (joint à l'invitation)
5. Suivi de projets : Justice de Paix – Sommerain – Sertomont – Pré Lion
6. Présentation du décompte final de la maison de village de Bonnerue
7. Divers

Fondation **R**urale de **W**allonie
Rue des Tilleuls, 1E - 6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
Fax: (0)84 36 88 66
famenne@frw.be - www.frw.be

1. LA P'TITE RUCHE PAR MARINE CHISOGNE DE TAVIGNY

Madame Marine Chisogne, invitée à la CLDR, présente les activités de la P'tite Ruche, qui collecte et distribue les produits locaux de la région, organise un marché des producteurs en été dans le centre de Houffalize.

2. MAISON DU PNDO

Monsieur Vincent Vanderheyden, Directeur du Parc Naturel des Deux Ourthes, expose à l'assemblée l'avancement du projet de rénovation de la Maison du Parc, et l'aménagement de ses abords. Pour rappel, il s'agit d'un projet transcommunal entre Houffalize et Tenneville, plus largement soutenu par l'ensemble des communes du PNDO. Ce projet est subventionné à hauteur de 90% par la région vu son caractère transcommunal.

Le projet a fait l'objet d'un addendum au PCDR de Houffalize, n'ayant pas été décelé au moment de l'élaboration du PCDR. La convention faisabilité est passée au conseil le 7/3/19. La commune de Houffalize porte le dossier administrativement. Le montant total conventionné est de 984.801,35 euros, dont 90% de subventions RW et 10% de part locale, qui sera entièrement prise en charge par le PNDO.

Monsieur Vanderheyden précise que les travaux permettront à terme d'accueillir davantage d'activités et d'événements à caractère 'nature – patrimoine'. Les activités précises et les conditions d'accès aux locaux ne sont pas encore définis.

3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

La séance de CLDR du jour est une séance d'installation, consécutive aux dernières élections communales. Plusieurs nouveaux membres rejoignent l'assemblée, où, comme le précise le Président Marc Caprasse, le dialogue, le respect, l'écoute et la constructivité ont toujours prévalu.

La prise de connaissance s'organise par un tour de table de présentation. Les participants ont également reçu avec l'invitation le ROI (règlement d'ordre intérieur) de la CLDR, de même que la liste des projets et actions du PCDR. Ces documents ne suscitent pas de commentaires particuliers à ce stade.

4. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE (JOINT A L'INVITATION)

La précédente rencontre était consacrée pour rappel à l'approbation des deux nouvelles conventions (Sommerain et Sertomont). Le CR est approuvé sans remarque.

5. SUIVI DE PROJETS : JUSTICE DE PAIX – SOMMERAIN – SERTOMONT – PRE LION

- Justice de paix

L'avant-projet a été approuvé par le Collège en mai 2018. Le montant total conventionné est de 2.582.573 euros, pour une part communale de 841.286 euros. Benoît Georges, auteur de projet, travaille actuellement à l'élaboration du projet définitif (permis d'urbanisme, sécurité incendie, métrés, estimatif…).

- Maison de village de Sommerain

Convention faisabilité - Budget estimatif : 792.000 TTC
Part communale : 246.000 euros

Les besoins exprimés concernent une salle salubre, fonctionnelle, isolée et plus grande (accès PMR), la possibilité de stockage (comité et extérieurs), une cuisine plus grande et plus fonctionnelle, l'acoustique, la sécurité (chaudière, brûleur, extincteurs, cuisinière gaz), des sanitaires adaptés et une cour et hauteur sous-plafond à exploiter.

L'option d'une démolition-reconstruction semble déjà acquise.

- Terrasses de Sertomont

Convention faisabilité - Budget estimatif : 303.655 euros TTC
Part communale : 60.731 euros

Rappel de la fiche-projet : préparation préalable du terrain - création de parking : 2 places auto et 4 places vélo - création d'une voie d'accès PMR - réfection des murs en pierre sèche et des escaliers - création d'un cabanon de minimum 10 m² (outils) - création d'un point d'eau – éclairage.

- Pré Lion

6. PRESENTATION DU DECOMPTE FINAL DE LA MAISON DE VILLAGE DE BONNERUE

Le décompte final n'a pas encore été approuvé, mais tous les paiements ont été effectués. L'estimation des travaux était établie à 730.468,89 euros, et les montants totaux facturés représentent 728.013,52 euros.

7. DIVERS

- La commune met en place une nouvelle Commission Consultative Communale des Aînés, et projette d'installer une commission 'jeunes'
- Le PNDO travaille actuellement à l'élaboration d'une nouvelle charte paysagère : une CLDR sera bientôt organisée sur le sujet
- La dynamique 'pierres sèches' se poursuit et s'amplifie, notamment avec les activités des «Murayîs» d'Engreux !
- Le programme des formations aux murs en pierres sèches est disponible sur le site du PNDO

La réunion se poursuit par une auberge espagnole, destinée à 'faire du lien'. Merci à tous les contributeurs.

Pour la FRW,

Jean-Christophe Simon